PETITES ANNONCES.

A VENDRE

A VENDRE—Pour cause d'association, très belle maison neuve de trois et une pouliche, 21 rue Hospital, lots 8 et 9 ouest. 25jan—2t

A VENDRE—A bon marché de forte chaloupe et mâts. S'adresser au Dr P. Laurous, 118 Nord Rampart. 22 janv—1sem.

A VENDRE—Jolie maison neuve à deux locations rue Prieur, entre Columbus et Labatut. 21 jan—1 sem

A VENDRE—A bas prix—Une belle petite vache hollandaise, vêlée depuis deux semaines, avec veau; plus, une petite pouliche pour cabriolet, et mules pesant ensemble 3000 livres. La dite vache et pouliche sont 5 ans. S'adresser au N° 171 rue Grattier.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Henry Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,901—Division E. Attendu que Mme Ann Wallace Wood a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Henry Wood, décédé intestat, et que ladite Cour a ordonné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

25 jan—25,29—fev 2

Succession de Moses Manasseh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 19,924—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à savoir s'il y a lieu à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par D. Cohn, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16jan—16 21 25

Succession de Auguste Honoré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,969—Division E—Attendu que Mme Vve Auguste Honoré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des dits feu Auguste Honoré, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les six jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16jan—16 21 25

Succession de Ellen Monaghan, femme décédée de Patrick J. Everett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,902—Division C—Attendu que Patrick Joseph Everett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ellen Monaghan, sa femme, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

J. MCGEEHAN, Greffier.

22 jan—22 26 30

Succession de John M. Gould et de sa femme décédée Ann H. Rhodes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 19,941—Division D—Attendu que John T. Gould a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John M. Gould et Ann H. Rhodes, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les six jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

19janv—19,23,28

Succession de H. H. Hoyt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1 431.—Division C. Attendu que George M. Hoyt, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu H. H. Hoyt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

14 jan 14 19 23

Successions de Lucien Léopold Lebianc et Joséphine Thomas, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 19,913.—Division D.—Attendu que Paul Joseph Leblanc a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Joséphine Thomas, femme de Lucien Leopold Leblanc, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier

18 jan—18 22 27

Peter Maix vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,790—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de Peter Maix et à toutes autres personnes non intéressées à savoir s'il y a lieu à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par D. Cohn, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16jan—16 21 25

Succession de Auguste Honoré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,969—Division E—Attendu que Mme Vve Auguste Honoré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des dits feu Auguste Honoré, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par D. Cohn, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16jan—16 21 25

Succession de Ellen Monaghan, femme décédée de Patrick J. Everett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,902—Division C—Attendu que Patrick Joseph Everett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ellen Monaghan, sa femme, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

22 jan—22 26 30

Succession de John M. Gould et de sa femme décédée Ann H. Rhodes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 19,941—Division D—Attendu que John T. Gould a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John M. Gould et Ann H. Rhodes, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

19janv—19,23,28

Succession de H. H. Hoyt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1 431.—Division C. Attendu que George M. Hoyt, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu H. H. Hoyt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

14 jan 14 19 23

Successions de Lucien Léopold Leblanc et Joséphine Thomas, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 19,913.—Division D.—Attendu que Paul Joseph Leblanc a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Joséphine Thomas, femme de Lucien Leopold Leblanc, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier

18 jan—18 22 27

Peter Maix vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,790—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de Peter Maix et à toutes autres personnes non intéressées à savoir s'il y a lieu à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par D. Cohn, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

21jan—21,26,30

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Gilbert H. Green vs. ses créanciers et les ayant droit de Gilbert H. Green et Green, Stewart & Co.—No 19,731 Division E—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Gilbert H. Green individuellement et comme membre de l'ancienne raison commerciale ou Gilbert H. Green & Co. de la Nouvelle-Orléans et aussi de Green Stewart & Co. de Liverpool, Angleterre, soit et est par le présent accepter par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que ladite cession soit vendue en cette ville, le samedi 29 de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le bureau de deliberer sur les affaires du dit pétitionnaire, de Jonathan Bourdon, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 Janvier 1887.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

11 jan—3f en 10.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1877 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus conduit par les médecins à l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, cet hiver, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait prêt de mourir; il était fait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faible dose, souvent répétée, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Juger de ma gratitude? A vous sincèrement,

MRS. EMMA GEDNEY."

136 West 126th St., New York, 16 Mai, 1882.

Brons Rétes.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand j'allais me voir dessayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, mes Bronches inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 3 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle Orléans.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$147,861 53
Sur les risques maritimes	14,026 64
Sur les risques de rivières	12,829 57
	$175,816 74
Primes non acquises pour 1885	68 676 43
	$244,493.17
A déduire:	
Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,594 93
Pertes payées sur les risques maritimes	8,087 43
Pertes payées sur les risques de rivières	8,395 34
Réfraction et commissions	20,109 90
Réassurances	29,178 01
Primes remboursées	2,737 83
Dépenses d'agence	11,188 27
Dépenses, taxes, frais de bureaux, moins l'intérêt	9,125 19— 147,866 90
	$ 96,526 27
Réserves pour primes non payées sous-jacentes 12 déc. 1884	$60,536 55
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année	25,000 00
Réserves pour pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,389 28— 96,526 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché	38,531 25
Bons consolidés de la ville courts du marché	129,903 50
Autres valeurs et bons courts du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	78,291 66
Propriétés foncières	37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	58,990 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 00
Primes en cours de collection	24,192 48
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,006 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour primes non acquises	60,536 55
Intérêt dividende non payé	580 00
Pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,389 28
Intérêt sur le fonds capital de janvier 1887	12,500 00
	$414,606 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

W. R. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.
ALBERT P. NOLI, Secrétaire.

Fait sous serment par devant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr.,
Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant **dix pour cent** pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. RUDDIG	FRANK RODER
THEO. BERCKSON	J. E. RENGNSTORFF
J. B. CAMORS	F. RICKERT
M. FRANK	LOUIS SEUPCH
A. FROTSCHER	A. G. RICKS
F. FISHER	F. RICKERT, Jr.
H. KOENIGREVE	WM. H. SCHMIDT
A. NAMAN	H. SCHULZE
JULICS KEIFFER	LOUIS SCHWARZ
J. H. KEILER	J. SCHOR
C. H. MILLER	JAS. J. SCHMIDT
JOHN NELSON	HY. WELLMANN

1m jan—1 m

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES.

Sur risques d'incendie	$373,475 83
Sur risques de rivières	27,927 25
Sur risques de mer	4 855 54
	$408 258 64
A ajouter primes non remises de 1885	$120,704 00
	$528,962 64
A déduire—	
Primes non terminées	
de 1886	$125,511 00
Cancellations	49,320 46
Réassurances	20 841 87
Commissions et réfaction	58,749 81
	$254,383 14
	$274,579 50
A ajouter:	
Intérêt et escompte	$42,472 96
Reçu pour sauvetage	4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif	7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage du	4,415 46
	58,082 13
Revenu net	$332,662 63
A déduire, pertes payées	
(incendie) $48,850 01	
(rivières 12,934 89	
Mer 2,691 90	
Total	$204,676 77
Dépenses generales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et autres objets	63,220 81
Taxes d'Etat et de ville	11 069 20
	$278,766 78
	$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886	28 060 00
Balance	$25,835 85
Montant des pertes non réglées et non payées	28,087 71

La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.

Argent comptant	$23,804 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississippi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérale, valant	152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 95
Billets à ordre, billets à prime valant	14,541 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121,250 00
Comptes en cours de collection et balance due par agents	63,095 02
Intérêts acrus sur actions et prêts	3,415 46
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividende non payés	3,132 00
Pertes non payées	28,087 71
Profits et pertes	36,884 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

JOHN I. NOBLE	JOHN I. ADAMS
JOHN CHAFFE	CHAS. E. BLACK
THOMAS DAY	R. M. WALMSLEY
SAML DELGADO	A. B. MAY
JAS. T. ROOD	SAM'L E. H. BOYD
W. M. LEMAN	JULES A. BLANC
R. F. ESHLEMAN	W. H. HOFINGER
C. J. LEEDS	JAS. MCCONNELL
A. T. JANIN	JAMES BUCKLEY
LOUIS BUSH	L. C. PALLON
A. BRITTIN	RICH'D MILLIKEN

18 jan—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'

49 ..... **Rue Carondelet** 49

Capital **$700,000**
Surplus **70,445**

ED. A. PALFREY ..... Président
R. M. WALMSLEY ..... Vice-Président
THOS. F. WALKER ..... Secrétaire

Surveillance:

M. W. A. Vallott, 1re Ste-Anne est autorisé à prendre des risques de incendie pour cette compagnie.

T. F. WALKER,
Secrétaire.

Rédaction—Correction—Traductions.

Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, je me suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées.

J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je puis disposer à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.

DR. C. TESTUT.

Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue Carondelet, No 66. 25 ma—

INSTITUTION OURTO,
Pensionnat et Externat,
Cours St. Philippe et Prieur.

Les cours en français et d'anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont donnés par des professeurs expérimentés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux d'aiguille et travaux d'agrément tels que broderie, tapisserie en perles, en cire sont offertes aux élèves externes.

Un cours d'anglais et d'allemand après Pâques.

ASSURANCES.

Banque Nationale de la Nlle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 17 janvier 1887.—A une élection tenue ce mois-ci pour les Directeurs pour l'année courante, à savoir: MM. LLOYD R. COLEMAN, PAUL BURCKY, JOS. A. SHAKSPEARE, JOHN T. HARDIE, B. W. TAYLOR, G. W. BENTELL, J. R. WOODS, I. L. LYONS, L. C. FALLON.

Et à une assemblée du Board, ce jour, MM. J. T. HARDIE et LLOYD R. COLEMAN ont été réélus président et vice-président respectivement.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.

21 jan—10f

State National Bank of New Orleans.

19 janvier 1887.—A la réunion annuelle des actionnaires, tenue ce jour, la liste suivante de Directeurs a été élue pour l'exercice courant de 1887:

J. A. CHALARON,	J. W. KILBRETH,
J. L. HARRIS,	WM. HENDERSON,
THOS. H. HALLIDAY,	PIERRE LANAUX,
C. S. PARKER,	L. C. KEEVER,
	LEON QUEYROUZE.

Et à une réunion du Conseil de Direction, tenue le même jour, M. PIERRE LANAUX a été réélu président et M. L. C. KEEVER vice-président.

20 janv—2sem

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 3 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires du 1er Janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$277,197 19
Primes maritimes	19,946 53
Primes de rivières	10,846 17
	$307,989 89
Primes acquises de 1885	71,482 96
Total des primes	$379,472 85
A déduire—	
Primes non acquises de 1886	$75,785 78
Primes remboursées	80,884 78
Réassurances	7,827 61
	$164,498 17
Primes acquises net's	$214,974 68
A ajouter—	
Intérêts, loyers, sauvetage	24,190 47
Revenu net	$239,165 15
A déduire—	
Pertes sur les incendies de 1885	$48,374 83
Pertes sur les incendies de 1886	142,873 39
	$191,248 22
Pertes sur les mers en 1885	382 45
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76
	18,342 21
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11
Pertes sur les rivières en 1886	906 85
	6,612 96
Pertes payées	$216,203 59
Commissions	16,181 38
Taxes d'Etat, de ville et licenses	5,892 21
Dons charitables	848 10
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat	1,069 90
Board of Underwriters corps de Babcock et de Sauvetage	4,403 07
Dépenses générales et salaires	38,798 64
Dividende	
Déjà payé en Jan 1886	$12,500 00
Profits et pertes	25,965 41
	$38,465 41
	$321,905 03
Excédant pertes et dépenses sur nos revenus	$82,739 88
Pertes ajustées	32,461 20
	$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886:

Comptant en banques	26,406 05
Bons des Etats Unis	233,925 00
Prêts sur première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie du pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à primes	233,925 00
Actions du N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallais Dry Dock Co., du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de la Association du cimetière de la Métairie	20,560 00
Billets de première hypothèque, prêts du Board of Underwriters, les sécurités et billets à recevoir pour primes	5,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau	70,774 50
Primes en cours de collection	35,375 86
Intérêts acrus sur actions	2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe	487 52
Sauvetage dû et à vie	1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires	3,908 85
Au crédit du "suspense account" en la possession du Receiver de la compagnie	$4,000 00
Divers débiteurs	169 82
	$5,469 82
	$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TYLER, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.

[Signé] JAS FARREY Notaire

DIRECTEURS

THEO. BRIERRE,	JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BIRDEY,	P. POSTLEY,
GUST. PITOT	C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER,	D. FALLO,
C. F. SCHMIDT,	H. GALLY
J. TUYES	W. C. C. CLAIBORNE, Jr.

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la Louisiana Savings Back & Safe Deposit Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 4—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par W. C. Raymond, Thibault Foss fall et A. Hero Jr., commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16 janv—16 21 25

Bernard Laporte vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,285—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de Bernard Laporte et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par R. F. Fenno, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

22j an—22,26 30

Succession de Mlle Hannah A. McDaniel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,904—Division D.—Attendu que William F. Breyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Hannah A. McDaniel décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

19janv—19,23,28.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Victor Bérot vs. ses créanciers—No 19,059, Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Victor Bérot soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire en cette ville, le lundi, 24me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et prendre une détermination sur l'application du dit pétionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Harry L. Edwards, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1886.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24déc—1f en 30 jan

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Edmond Marchesseau vs. ses créanciers.—No 18,812—Division D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edmond Marchesseau soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Edgar A. Lemmlein, Esq., liquidateur de cette paroisse, MERCREDI, le 7me jour de février 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et pour voter sur toutes les autres questions qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que John J. Finney, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle-Orléans, 5 janvier 1887.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

4 janv—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. E. V. Audibert vs. ses créanciers et les créanciers de la maison de commerce de J. J. Albert—No 16,788, Division C.—Ordre de Cour.—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de cette faillite soit tenue au bureau de Charles J. Theard, notaire public en cette ville, le jeudi, 27me jour de janvier, 1887, à 11 heures, pour élire un syndic conformément à la loi.

Nouvelle Orléans, Lne, 22 décembre 1886.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie exacte:

JAS. D. RANKIN,
28 déc—3 f Député greffier.

G. Léaumont.

Pharmacie homéopathique,

—Au coin des rues—

DAUPHINE ET DUMAINE.

Téléphone No 666. Nlle-Orléans.
Sports—1 an

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par le Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et résumée par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE CHANCE

UNE FORTUNE

—POUR—

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 8 FEVRIER 1887.

2,179 Lots, montant en tout à

$535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 " de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	200	20,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000
1000 Lots de	50	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100 "	200	20,000
100 "	100	10,000
9,179 Lots s'élevant à		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early aux tirages donne des garanties que la direction, et une garantie d'absolue loyauté et aussi pour chaque porteur de billet une garantie que les chances de tout sont égales pour tous au monde ne pouvant savoir à l'avance les numéros que le sort favorisera. Donc, toute personne annonçant qu'elle garantit les lots aux tirages de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, ou faisant d'autres promesses impossibles à réaliser, est un filou et un escroc. L'argent remis en réponse à de pareilles annonces est obtenu dans le but de tromper et de dépouiller ceux qui les sont pas sur leurs gardes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de syndic et du Sheriff de valeur considérable, formant le coin sud-ouest des rues Canal et Roman.

Samuel Flower, administrateur, etc.,

Contre

Elizabeth Jackson Noble, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2258—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 janvier 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ou habitation située dans la paroisse susdite, Bernard Terre aux Boufs, en arrière de l'habitation appartenant à Jean Baptiste Bernard, et faisant le Bogue à peu près à trois lieues et demi du fleuve Mississippi, dans l'intérieur de la dite Terre aux Bœufs, la dite habitation faisant aux deux côtés du Bayou Lebeck en bloc, qui est mitoyen, ayant quatre arpents de front s